

Repère bibliographique

Education à la paix

Novembre 2017

Cette sélection bibliographique non exhaustive présente les actions du ministère jeunesse et sport en direction de l'éducation à la paix et son contexte. L'éducation à la paix est une notion internationale et aussi franco-allemande. La sélection bibliographique propose des références extraites de [Télémaque](#), catalogue du fond documentaire de l'INJEP. Les références proposées ci-dessous sont consultables au [centre de documentation de l'INJEP](#). Elles sont classées par types de documents : Actes de colloques, ouvrages, articles, textes réglementaires. Une référence provient en outre de l'Intranet des ministères sociaux. Il s'agit de la circulaire 83-25 du 3 février 1983.

ACTES DE COLLOQUE

UNESCO (2000). **La culture de la paix, réflexion et mise en œuvre**. UNESCO, 2000 - 77 p.
Cote : BR A 3 UNE

Ces actes reprennent le contenu du colloque, organisé par l'Institut de documentation et de recherche sur la paix (IDRP) et le Comité préparatoire aux conférences internationales d'éducation à la paix (CPCIEP), ayant eu lieu le 2 octobre 1999 à l'Unesco. Ce colloque s'inscrit dans la préparation de la 6ème Conférence mondiale de l'éducation à la Paix (8-13 juillet 2000), 2000 étant l'année internationale de la culture de la paix. L'objectif de ce colloque est de répondre à la question suivante : la paix demeure-t-elle une utopie sans concrétisation avec tout au plus des Etats des plus précaires limités dans l'espace et dans le temps ? Chercheurs, juristes, philosophes, psychanalystes, acteurs de la solidarité internationale... se penchent sur le concept de culture de la paix, concept développé par l'Unesco, puis sur sa mise en œuvre. Des acteurs associatifs sont engagés dans cette culture de la paix.

OUVRAGES

Une expérimentation du programme européen Euromed intitulée « Culture des oliviers...culture de la paix » :

VERSINI, Claire (2013). La jeunesse dans la coopération euro-méditerranéenne : un levier pour la démocratie ? INJEP Éditions ; LES CAHIERS DE L'ACTION, 2013 - p. 75

Collection : Cahiers de l'action : jeunesse, pratiques et territoires, n°39

Cote : EU 22 VER

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES EDUCATEURS A LA PAIX. (AIEP) (2001). **La Culture de la paix : contribution à la décennie de la culture de paix et de non-violence au profit des enfants (2001-2010), proclamée par l'ONU le 10 novembre 1998. 6e conférence mondiale de l'éducation à la paix.** INJEP ; UNESCO, 2001 - 291 p.

Collection : Publication de l'Injep, n°54

Cote : A 3 AIE

"Pour le développement de la culture de la paix dans un monde avec plus de justice, plus de solidarité et plus de démocratie". Cet ouvrage se veut un outil de réflexion mis à la disposition de tous ceux qui s'engagent dans cette action à long terme.

BAYADA, Bernadette ; CHARLET, Colette ; MICHAUD, Maryse ; BEST, Francine (1993). **L'éducation à la paix.** Centre National de Documentation Pédagogique, 1993 - 318 p.

Collection : Documents, actes et rapports pour l'éducation

Cote : A 3 EDU

A l'issue du IVe Congrès international des enseignants pour la paix organisé à Paris en juin 1992, l'éducation à la paix est apparue comme une nécessité globale. Cet ouvrage présente un ensemble de textes de réflexion et de comptes rendus d'activités menées à l'école ou hors de l'école, en France ou dans d'autres pays, dans des domaines divers : Droits de l'Homme, expression artistique, formation des enseignants ou action de solidarité.

ARTICLES

Le Lancement de l'opération « 1, 2, 3, à vous de jouer ».

La Lettre du gouvernement - n° 65, 23 avril 1999 - fiche

Organisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, cette opération vise à favoriser les pratiques sportives et culturelles, sous ses formes les plus diverses. Au total, 1600 projets ont été retenus de l'initiation à l'alpinisme à la réalisation de sculptures pour la paix.

Textes réglementaires

[Des textes réglementaires](#) provenant du ministère de l'éducation nationale (Base Mentor) sont sur le sujet de l'éducation à la paix.

[Circulaire 83-25 du 3 février 1983](#) relative à la Commissions de l'Information historique pour la paix, Intranet des ministères sociaux, circulaires avant août 2009, 03/02/1983.

Des commissions départementales de l'Information historique pour la Paix ont été créées d'après le ministre des Anciens Combattants. Ces commissions ont pour rôle principal d'ouvrir le monde Ancien Combattant sur la société civile, et plus particulièrement sur la jeunesse, par le biais de la valorisation de la mémoire collective du mouvement combattant. Le ministère du Temps Libre participera aux réunions de ces commissions et apportera son concours à leurs travaux.